

# Projet Éducatif et pédagogique Accueil de loisirs 10-17 ans

2019

2021



MJC Intercommunale – 111 clos du pré de la cure – 74250 VIUZ EN SALLAZ

[jeunes@mjci.net](mailto:jeunes@mjci.net) 06.43.32.24.02 [passerelle.sj@gmail.com](mailto:passerelle.sj@gmail.com) 06.47.25.59.56



## CONTENU

I - Une volonté de développer un projet jeunesse .....	2
A) La Maison des Jeunes et de la Culture .....	2
B) Le territoire d'intervention .....	4
C) Les orientations éducatives.....	7
D) Le secteur jeunesse de la MJCI .....	8
II - L'accueil de loisirs sans hébergement 10-17 ans .....	9
A) Les Locaux.....	9
B) Fonctionnement GENERAL .....	9
C) L'accueil Passerelle 10-13 ans - fonctionnement.....	10
D) L'accueil ados 13-17 ans- fonctionnement .....	10
E) Objectifs - Actions .....	11
Axe 1 : Développer le vivre ensemble.....	11
Axe 2 : Favoriser l'autonomie et le sens de l'organisation.....	12
Axe 3 : Privilégier la découverte.....	13
Axe 4 : S'impliquer sur son territoire.....	14
F) La notion d'activités - Les projets d'animation .....	16
G) Moyens.....	18
H) Modalités d'inscriptions .....	19
I) Partenaires .....	19

## INTRODUCTION

---

Le projet éducatif est avant tout un outil qui traduit notre engagement éducatif en tant qu'organisateur, et nos principes.

Il définit le sens de nos actions et fixe les orientations éducatives.

C'est un outil :

- De communication envers les familles.
- De contractualisation pour les équipes pédagogiques.
- Qui donne du sens aux actions éducatives.
- Qui répond aux besoins des publics.

## I - UNE VOLONTE DE DEVELOPPER UN PROJET JEUNESSE

### A) LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

**La MJC Intercommunale existe sous des formes différentes depuis plus de 40 ans.**

Au départ, en 1971 ce sont des jeunes qui ont créé un foyer avec quelques amis.

En 1972 le foyer devient « Maison pour Tous » et, est affilié à la fédération régionale des MJC en Rhône Alpes.

Dans les années 80 l'association se développe avec l'apparition de nouvelles activités, la création d'un poste de directeur et l'ouverture d'un « centre aéré ». Dans les années 90 la MJCI continue son développement en travaillant avec d'autres communes de l'intercommunalité, créant des séjours jeunes à l'étranger, des manifestations pour les ados. En 2001 la MJCI s'installe dans les locaux actuels à Viuz en Sallaz.

En 2003, un poste de directeur à temps plein est créé.

De 2005 à aujourd'hui l'association n'a pas cessé de se développer : mise en place d'un Point Information Jeunesse, développement de l'accueil de loisirs en trois sites et mutualisation du personnel éducatif avec les services municipaux ou associatifs gérant les cantines et garderies périscolaires.

En 2018, la MJC change de locaux. Un nouvel espace jeune voit le jour. Ce nouvel espace est entièrement réfléchi avec les jeunes déjà présents à la MJC. Il devra leur permettre de se retrouver et de développer de nouveaux projets.

Aujourd'hui la MJC intervient sur les 11 communes de la communauté de communes des 4 Rivières et sur Bogève.

Les années de 2016 à 2020 sont des années pleines de changements avec le départ du nouveau projet associatif. La MJC orientera son activité autour de 5 axes fondamentaux :

- **Développer la vie associative** : en travaillant sur la place des jeunes et des bénévoles et en développant un nouveau mode de gouvernance
- **Développer l'éducation populaire**
- **Développer du lien** : entre personnes, entre les activités, entre partenaires, sur et en dehors du territoire
- **Permettre que notre maison soit un lieu d'égalité sociale** : grâce à la mixité, un travail sur les minorités, réduire les inégalités et rendre accessible financièrement.
- **Construire le projet sur des valeurs centrales** telles que le partage, le vivre ensemble, l'égalité pour tous

**L'association gère plusieurs secteurs d'activités :**

**Le secteur Enfance c'est** : 1 accueil de loisirs avec 1 site d'accueil à Viuz en Sallaz les mercredis et 3 les vacances, une mutualisation du personnel et un accompagnement des services périscolaires sur les communes du territoire.

**Le secteur Jeunesse** que nous décrirons plus tard dans le document

**Le secteur Culture Loisirs c'est** : des activités de loisirs annuelles à destination des enfants, des jeunes et des adultes, des événements culturels (expos, concerts ...), un ciné-itinérant et des spectacles avec les écoles.

La MJCI « Les Clarines » est une association Loi 1901 qui est affiliée à la Fédération des MJC en Rhône Alpes.

Elle est animée et administrée par un Conseil d'Administration qui est constituée :

- Membres du bureau : pouvant aller de 6 à 21 personnes élues lors de l'Assemblée Générale
- Membres de droits : Maires ou représentants des communes partenaires, Le Président de l'Association des MJC des Savoie ou son représentant et du directeur de l'Association.

Pour mettre en place son projet associatif, la MJCI fait appel à des salariés placés sous l'autorité d'un directeur par délégation du conseil d'administration.

L'équipe est composée d'animateurs, de deux directeurs accueils de loisirs, d'administratifs et de techniciens d'activités.

## B) LE TERRITOIRE D'INTERVENTION

### Des communes différentes.

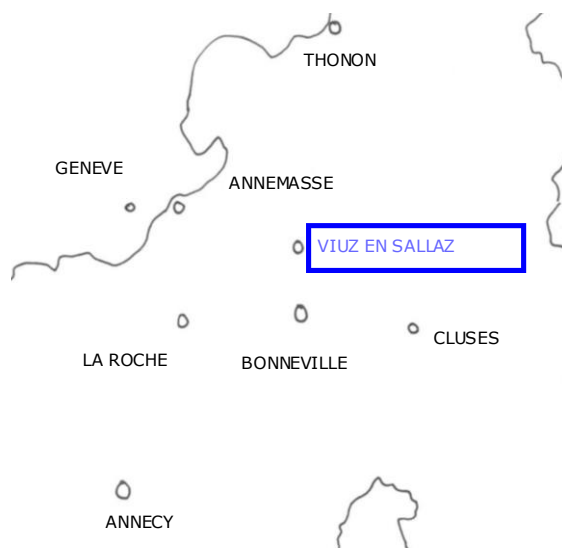
La MJCI « Les Clarines » intervient sur un territoire de 12 communes, son siège social se situe à VIUZ en SALLAZ (74250).

11 communes font partie de la Communauté de Communes des Quatre Rivières : FAUCIGNY, FILLINGES, LA TOUR, MARCELLAZ, ONNION, MEGEVETTE, PEILLONNEX, SAINT JEAN DE THOLOME, SAINT JEOIRE, VILLE EN SALLAZ et VIUZ EN SALLAZ. La MJCI intervient en plus sur la commune de BOGEVE.

Les communes se situent sur le département de la Haute Savoie en Auvergne-Rhône Alpes. Le territoire d'intervention se situe au cœur du nord de la Haute Savoie dans le « Genevois » entre « le chablais » et « la vallée de l'Arve » à des distances quasi-égales des principales villes du département : Bonneville, Cluses, Annemasse, la Roche-Sur-Foron et à proximité de la Suisse

Distances entre les principales communes avec comme point de départ Viuz en Sallaz :

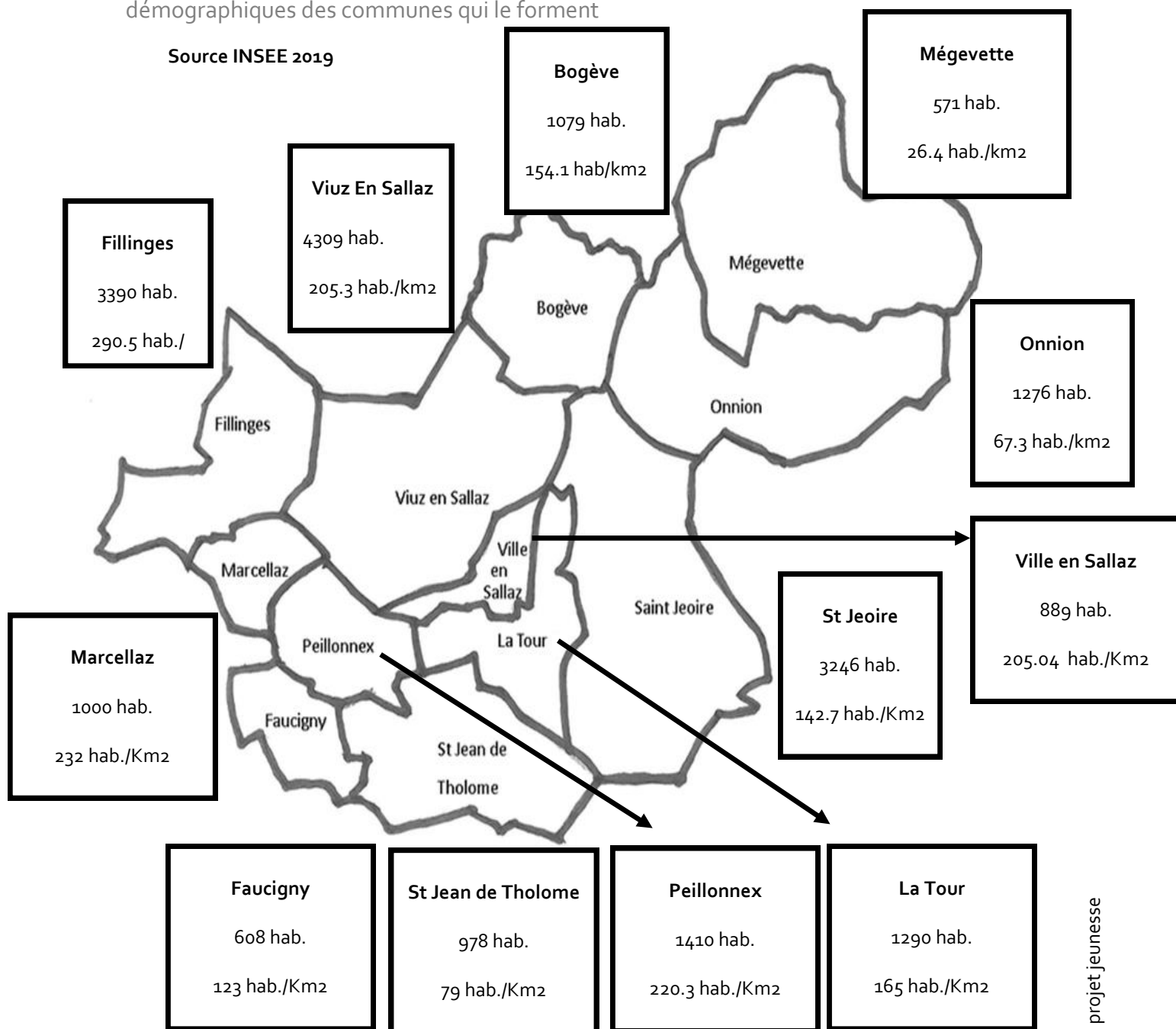
Communes	KMS	Temps de trajet
Anancy chef-lieu du département	50	45'
Bonneville	15	20'
Annemasse	20	20'
Cluses	20	30'
La Roche Sur Foron	20	20'
Genève	30	35'



*11 communes CC4R + BOGEVE*  
*Situées dans « le Genevois » entre « la Vallée de l'Arve » et « le Chablais »*  
*Au centre des principales grandes villes du nord de la haute Savoie*

La particularité du territoire d'intervention sont les différences géographiques, démographiques des communes qui le forment

Source INSEE 2019



Les communes de Faucigny, Fillinges et Marcellaz sont des communes dites urbaines car elles font parties de l'unité Urbaine « ANNEMASSE – GENÈVE »

Les autres communes sont dites rurales car elles ne font pas parties d'une unité urbaine

3 communes à dominante rurale et montagnarde : ONNION BOGEVE MEGEVETTE

2 communes de plus de 3000 hab. qui font « bourg » : FILLINGES et SAINT JEOIRE

1 commune de plus 4000 hab : Viuz en Sallaz

6 communes qui ont des caractéristiques plus rurales FAUCIGNY, LA TOUR, MARCELLAZ, PEILLONNEX, SAINT JEAN DE THOLOME et VILLE EN SALLAZ

La population totale du territoire d'intervention est de 20046 habitants<sup>1</sup>.

Elle a augmenté de 8.65 % depuis 2009 contre 9.77 % pour le département de la Haute Savoie.

La Haute Savoie est le département le plus dynamique de la France métropolitaine avec une croissance démographique de 1.4% / an en moyenne depuis 10 ans.

Cette augmentation s'explique par trois raisons :

- L'attractivité de la métropole de Genève
- Le dynamisme des grandes aires urbaines
- Le retour en zone rurale de plus en plus

Les principales augmentations depuis 10 ans :

- Ville en Sallaz + 23.7%
- Marcellaz + 22.6%
- Faucigny + 18.75%
- Saint Jean de Tholome + 10.63%
- Viuz en Sallaz + 10.44%

Les autres communes se situent entre 1 et 9.45 % et restent en dessous de la moyenne départementale.

Une typologie de la population quasi identique à celle du département :

- Les jeunes de moins de 30 ans représentent 36.38 % de la population
- Les 30/60 ans représentent 42.04 % de la population
- Les + de 60 ans représentent 21.59%

Tranche	Territoire (selon l'INSEE 2015)	Département (selon l'INSEE 2016)
0/14 ans	20.42%	19.39%
15/29 ans	15.26%	16.99%
30/44 ans	21.82%	21.66%
45/59 ans	22.08%	20.38%
60 / 74 ans	12.46%	14.21%
75 +	5%	7.38%

<sup>1</sup> INSEE 2016 et 2015

## Typologie détaillée de la population vivant sur la CC4R et Bogève

Pourcentage population	Total – 15 ans	15 – 29 ans	30 – 44 ans	45 – 59 ans	60 – 74 ans	+ 75 ans
<b>Fillinges</b>	19.8%	14.7%	20.9%	24.2%	15.8%	4%
<b>Viuz-en-Sallaz</b>	21.6%	15.6%	22.3%	21.1%	13.7%	5.3%
<b>Bogève</b>	19.6%	17.9%	23.2%	23.4%	11%	4.9%
<b>Mégevette</b>	26.3%	9.6%	27.1%	18.8%	13.6%	4.5%
<b>Onnion</b>	23.9%	15.2%	25.5%	22.7%	9%	3.5%
<b>Ville en Sallaz</b>	20.2%	19.1%	22.8%	21.6%	12.4%	3.6%
<b>St Jeoire</b>	21.2%	17.7%	23.4%	21.7%	10.5%	5.1%
<b>La Tour</b>	16%	11.7%	21.5%	21.2%	11.5%	12.7%
<b>Peillonex</b>	22.3%	15.5%	21%	22.9%	13.7%	4.2%
<b>St Jean de Tholome</b>	22.1%	14.4%	24.1%	23.7%	9.9%	5.6%
<b>Faucigny</b>	19.7%	14.8%	22.9%	22.8%	15.5%	3.7%
<b>Marcellaz</b>	20.6%	15.6%	24.8%	23.3%	12.1%	3.1%

INSEE 2015

### C) LES ORIENTATIONS EDUCATIVES

La mission principale de la MJCi est d'organiser, d'encourager et de coordonner des activités sociales, culturelles et récréatives offrant ainsi aux citoyens la possibilité du développement de leur personnalité et de leur épanouissement.

La MJCi, à travers ses actions en direction de la jeunesse, souhaite créer une place pour les jeunes sur la MJC et sur le territoire en :

- Favorisant le vivre ensemble
- Valorisant l'image des jeunes
- Favorisant l'apprentissage de la citoyenneté
- Donnant la possibilité aux jeunes de s'exprimer sur les sujets qui les concernent
- S'appuyant sur le collectif pour s'enrichir les uns les autres
- Rendant attractif le dispositif d'accompagnement de projet
- Favorisant le partenariat et le réseau des professionnels de la jeunesse et des communes.



- L'ouverture culturelle
- La prise de conscience et de responsabilité sur les conduites à risques

La MJCI souhaite aussi inscrire le secteur jeune dans une logique de continuité éducative avec le projet éducatif de son secteur enfance.

Les actions mises en place doivent concilier les besoins en terme de mode de garde, d'offre de loisirs tout en garantissant des espaces où les jeunes sont acteurs de leur temps extrascolaire.

Les actions doivent être accessibles à tous les jeunes.

## D) LE SECTEUR JEUNESSE DE LA MJCI

La MJCI met en place différentes actions qui sont en lien afin de répondre à ces objectifs :

- Activités de loisirs annuelles
- Accueil de loisirs sans hébergement 10-17 ans réparti en deux tranches d'âges (La Passerelle pour les 10-13 ans et les Ados pour les 13-17 ans)
- La Fabri'K : Fonctionnement décrit plus bas
- Stage de Découverte de Pratiques Artistiques
- Premières scènes
- Festival du jeu
- Accompagnement de projet de jeunes
- Stages de découverte
- Séjours fixes et itinérant
- Atelier Tag 'Art
- Atelier Recycl'Art
- Atelier photo
- Actions d'autofinancement des jeunes
- Rencontres entre professionnels de la jeunesse : Mise en place d'un café des parents
- Conseil Municipal des Jeunes
- ...

## II - L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT 10-17 ANS

### A) LES LOCAUX

L'accueil de loisirs se situe sur la commune de Viuz-en-Sallaz. En effet, depuis l'été 2018, les jeunes ne sont plus accueillis à St Jeoire, mais dans les nouveaux locaux de la MJCI, à la Fabri'K.

Nous utilisons donc les locaux se situant au 111 Clos du Pré de la Cure, 74250 Viuz-en-Sallaz pour accueillir la Passerelle et les Ados.

L'accueil de loisirs est déclaré auprès du service jeunesse de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Haute Savoie.

La capacité des taux d'encadrement déclaré auprès de jeunesse et sport est de **24 jeunes**.

### B) FONCTIONNEMENT GENERAL

Le secteur jeune accueille des jeunes de 10 à 17 ans. **Pour participer les jeunes doivent être adhérents de la MJCI.**

Le secteur jeune est ouvert sur l'ensemble des vacances scolaires sauf les vacances de Noël.

La Fabri'K est ouverte de 16h30 à 19h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les mercredis de 14h00 à 19h00, et les samedis de 14h00 à 18h00.

Notre volonté est de construire le programme d'activité avec les jeunes qui devra répondre à leurs besoins et être accessible à tous.

Pour répondre aux attentes spécifiques de ce public nous proposons deux tranches d'âge :

- La Passerelle : les pré-ados de 10 à 13 ans
- Les Ados : les jeunes de 13 à 17 ans

## C) L'ACCUEIL PASSERELLE 10-13 ANS - FONCTIONNEMENT

Lors des vacances scolaires, la Passerelle est ouverte de 9h00 à 17h00, avec un accueil échelonné à partir de 7h30 le matin, et jusqu'à 18h30 en soirée.

Les inscriptions se font à la journée.

L'animatrice référente propose un programme d'animation et accompagne les jeunes dans la réalisation de divers projets.

Les repas sont préparés par les jeunes et encadrés par l'animatrice référente dans un souci de prise d'autonomie pour les jeunes.

La Passerelle est également ouverte les mercredis en période scolaire avec plusieurs formules possibles :

- La journée, repas compris
- Le matin, avec ou sans repas
- L'après-midi, avec ou sans repas

Les horaires d'ouvertures sont les mêmes que précédemment.

## D) L'ACCUEIL ADOS 14-17 ANS - FONCTIONNEMENT

La directrice de l'accueil de loisirs est référente de l'accueil ados.

Durant les vacances, un programme d'activité est établi un maximum avec les jeunes. Il répond à leurs envies et se construit dans un souci éducatif.

Il doit concilier activités de loisirs (extérieur et/ou sur place), accompagnement pour la réalisation de projet et accueils libres.

Les horaires d'accueil sont adaptés en fonction de l'activité prévue du lundi au vendredi.

Voir modalité d'inscription ci-dessous

E) OBJECTIFS – MOYENS - ACTIONS – OUTILS D'ÉVALUATION

Notre finalité est de développer l'espace jeune : La Fabri'k. Les quatre axes développés ci-dessous y contribuent ainsi que les actions qui en découlent.

**AXE 1 : Développer le vivre ensemble**

Communs      10-13 ans      14-17 ans

Objectifs opérationnels	Moyens	Actions possibles	Outils d'évaluation
Savoir communiquer avec le groupe et les animateurs	Bilan avec les jeunes	Discussion Ecrits individuels Cible Porteurs de parole Emojis / humeur Expression orale de leur ressenti	Combien de jeunes s'expriment ? (toujours les mêmes ? tous...) Arrivent-ils à argumenter ? ou à l'inverse => réponses fermées
	Ouvrir un espace de parole / expression libre	Panneau « zone d'expression libre » Boîtes à idées...	A-t-il été utilisé ?
S'approprier les règles de vie collective	Construction des règles par les jeunes	Un temps est prévu à chaque début de période => en grand groupe  Fait au fur et à mesure	Respect des règles + évolution (pas besoin de régulation)
Etre à l'écoute des autres	Acceptation des idées, respect de la parole	Travaux en petits groupes Actions de bénévolat Organisation d'évènements Mise en place de débat sur des sujets d'actualité Activités d'expression (théâtre)	Niveau sonore pendant les prises de parole (doivent-ils parler plus fort que l'autre pour faire entendre...)  Taux de participation d'investissement (tout le monde participe ?)
	Se soutenir et se soutenir les uns des autres	Petites attentions Services... Partage des connaissances Fil rouge sur une période type gorille/cacahuète Réaliser sa B.A	Nombres de jeunes dans une journée ou une semaine qui ont rendu service, partagé une connaissance avec un autre....

10-17 ans  
Chapitre 1

## AXE 2 : Favoriser l'autonomie et le sens de l'organisation

Commun    10 – 13 ans    14 – 17 ans

Objectifs opérationnels	Moyens	Actions possibles	Outils d'évaluation
Permettre aux jeunes de faire « seul »	Travail en petits groupes	Organisation de journées en autonomie	Font-ils les choses seules? Lesquelles? Ont-ils encore besoin de l'animatrice?
	Recenser leurs idées	Recherches/réservations autonomes	
Impliquer son public dans l'organisation des activités	Leur dégager du temps pour qu'ils puissent s'investir	Réunions de préparation Gestion des réservations	Taux de présence Liste d'idées...
	Découvrir les limites budgétaires	« Gestions » et compréhension des logiques budgétaires	Pensent-ils à toutes les lignes budgétaires (transport, activité...)
Les laisser « prendre des risques »	Les sortir de leur zone de confort	Pratiquer de nouvelles activités, changer leurs habitudes	Sont-ils réceptifs, en demande? Si oui combien?
	Retrait de l'animatrice dans le déroulement des activités/vie quotidienne	Les laisser cuisiner/vivre l'activité... « à leur façon » Répartition de leurs rôles dans les tâches de vie quotidienne en gestion autonome (ex : ils se mettent d'accord entre eux sur qui fait quoi, sans avoir besoin de l'animatrice)	L'animatrice a-t-elle besoin d'intervenir?

## AXE 3 : Privilégier la découverte

Commun **10-13 ans** 14-17 ans

Objectifs opérationnels	Moyens	Actions possibles	Outils d'évaluation
Explorer son environnement proche	Organiser des temps de recherches effectuées par les jeunes (qu'est qu'il est possible de faire proche de chez nous)	Sorties régulières Repérage des différents lieux repérage des acteurs Varier les sorties, ne pas toujours aller dans les mêmes endroits	Savent-ils où se situe les lieux/activités... Sur leur territoire Quels lieux ont-ils découverts ?
Développer la curiosité et l'ouverture d'esprit	Pratiques de nouvelles activités	Les DPA <b>mise en place d'ateliers à l'année : atelier photo, tag'art</b> <b>Varier les activités de la Passerelle sur les vacances et mercredis, leurs proposer d'autres sorties auxquelles ils n'auraient pas pensé</b>	Quelles activités n'avaient-ils jamais pratiqué ? Combien d'activités sont-elles proposées par les jeunes ?
Partager son expérience / ses connaissances	Echange de savoir	Mise en place d'un « atelier » échange réciproque de savoir Permettre aux jeunes de « s'auto-accompagner » dans la réalisation de leurs tâches	Nombre d'atelier mis en place Participation des jeunes, combien ont pu échanger
	Activité encadrées par les jeunes	<b>Permettre aux jeunes de mener une veillée et/ou un temps d'animation qu'ils aimeraient partager avec les autres avec ou sans le soutien de l'animatrice</b> <b>Permettre aux jeunes de la passerelle de proposer des activités à destination des primaires ou maternelles.</b>	<b>Combien ont pu faire vivre un temps d'animation ?</b>  Combien de jeunes se sont investis dans ces petits projets ?

## AXE 4 : S'impliquer sur son territoire

Commun **10-13 ans** 14-17 ans

Objectifs opérationnels	Moyens	Actions possibles	Outils d'évaluation
Connaitre son territoire	Varier les sorties Trouver des alternatives aux sorties habituelles dans l'environnement proche	Trouver des alternatives aux sorties « habituelles » (parc de Viuz => Lac du Môle, parc de Fillinges) Faire des recherches sur ce qu'il est possible de faire sur notre territoire	Quelles sont les nouveaux lieux découverts ? Combien sont-ils nouveaux ?
	Prendre contact avec les différents acteurs afin de se joindre à eux dans le cadre de leurs évènements	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vente de soupe au marché de Noël (CMJ)</li> <li>- Tenir la buvette sur les évènements culturels organisés par la CC4R (ex : nuit de la lecture)</li> </ul>	Combien de jeunes ont participé ? A combien d'évènement ont-ils participé ?
Permettre la rencontre entre jeunes	Organiser des temps de rencontre avec d'autres structures accueillant des jeunes	Proposer des activités de groupes, des rencontres, des jeux à ces jeunes Jeux de connaissances/cohésion de groupe Fil rouge (gorille et sa cacahuète, killer...) Actions communes avec Thyez, Marnaz, Cluses, Saint jeoire, Magland (ex : tournois sportifs, raid hivernal...) Dpa avec les MJC partenaires	Avec qui avons-nous organisé cela ? Combien de jeunes étaient présents ? Souhaitent-ils continuer ? Ont-ils sympathisé avec d'autres jeunes ?
Etre initiateur de projet	Impulser (par l'animatrice) des actions auprès jeunes sur notre territoire	Mise en place de missions de « bénévolat » auprès de différentes structures (SPA, EHPAD) S'investir sur la mise en place de petites sorties, puis de plus en plus importantes	Les jeunes ont-ils été force de proposition ? Ce projet leur a-t-il plu ?

	<p>Etre à l'écoute et accompagner les envies des jeunes</p> <p>Utiliser la méthodologie de projet</p>	<p>Organisation de sortie, séjours, atelier (création de l'atelier photo)</p> <p>Etablir l'échéancier avec eux : repérer les différentes étapes du projet</p>	<p>Les projets se mettent-ils en place ?</p> <p>Combien de jeune cela concerne-t-il ?</p>
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------



## F) LA NOTION D'ACTIVITES - LES PROJETS D'ANIMATION

Les projets d'animation mis en place sont une déclinaison des objectifs cités précédemment.

Les activités proposées à l'espace ne sont pas une finalité mais un outil, un support pour développer nos actions éducatives.

Néanmoins nous ferons le choix de ne pas tomber dans un programme d'activités uniquement basé sur la consommation de celles-ci.

### Accueil passerelle :

Entre l'enfance et l'adolescence, les jeunes ont besoin de se retrouver entre eux, de gagner en autonomie et de diversifier leurs activités pour s'épanouir.

Les programmations des petites vacances sont les suivantes :

- Automne : Dédiée à la Quinzaine Culturelle et Halloween, les jeunes gagnent en autonomie en présentant leurs activités à travers un projet qui leur ressemble
- Hiver : Découverte des activités de la Montagne
- Printemps : Exploration de notre environnement à travers les activités sportives, culturelles et manuelles

Pour l'été, l'organisation sera axée sur la découverte de notre région, des activités possibles tout en leur permettant de vivre des vacances qui leurs ressemblent.

Sur toutes les périodes des vacances, des temps libres sont mis en place pour permettre aux jeunes de se retrouver entre eux. Des temps informels sur l'organisation des vacances et sur la mise en place de divers projets sont proposés aux jeunes pour les aider à gagner en autonomie.

## Accueil Ados :

La volonté est de mettre en place un programme d'activité réfléchi par les jeunes au maximum. Pour cela des bilans de fin de sessions seront régulièrement mis en place, ainsi que des réunions de préparation des vacances.

Ces programmes devront permettre de retrouver différents types d'activités :

- Les activités gratuites : qui peuvent se dérouler à la Fabri'k ou à l'extérieur mais ne nécessitant aucun achat matériel. Ce n'est pas toujours important de faire quelque chose, l'idée est de prendre conscience que l'important c'est d'être ensemble et de passer un moment convivial.
- Les activités payantes engendrant une petite participation des familles (3/4€ max) correspondant à l'achat de fourniture ou à un déplacement plus long. A travers ces activités, ce sera l'occasion de découvrir un lieu (exemple : un lac ou une aire de jeu) ou une pratique différente (exemple : fabrication de meuble en carton)
- Les sorties où le tarif est calculé selon le coût de l'activité et le temps de travail de l'animateur. Elles devront répondre aux envies des jeunes, mais aussi se situer dans une démarche de découverte : je pratique autre chose que je n'ai pas l'habitude de faire ou que je ne connais pas.

Sur l'ensemble des programmes établis, des journées seront à organiser par les jeunes pour les placer dans une démarche responsable et organisatrice de leurs loisirs.

## G) MOYENS

Humains :

- Animatrice référente des actions 14-17 ans : Julie Marchand, diplômée BAFA et DUT Carrières Sociales, option animation socio-culturelle.
- Animatrice référente des actions 10-13 ans : Margot Bauters, diplômée en licence STAPS

Les animatrices, diplômées PSC1, s'assurent également du suivi sanitaire des jeunes.

Matériel :

- Minibus
- Trousses à Pharmacie
- Jeux de société
- Bibliothèque
- Matériel sportif
- Matériel pour les activités manuelles
- Espace informatique
- Matériel camping (tente, popotes, réchauds...)
- Espace cuisine (vaisselle, cuisinière, frigo...)
- Baby-foot
- Tables/chaises
- Espace détente

Communication :

- Chaque référente dispose d'un téléphone portable => ce qui permet d'être joignable par les jeunes et les familles directement
- Mise en place d'Instagram : @lafabrik1 => diffusion des programmes d'activités, date de reprise des ateliers, photos des vacances...
- Articles sur la page Facebook de la MJCI
- Création de groupe WhatsApp (La fabri'k 14-17 ans + d'autres groupes en fonction des actions : CMJ, groupe le routard...)
- Les programmes d'animation sont diffusés en amont des périodes scolaires sous forme d'affiches et de plaquettes => distribués en interne, au collège, dans les écoles, au sein des activités régulières, auprès des jeunes fréquentant déjà les différents espaces, en mail-in...

## H) MODALITES D'INSCRIPTIONS

Chaque jeune accueilli à l'accueil de loisirs doit avoir un dossier d'inscription complet valable sur l'année scolaire : de septembre à fin aout.

Le dossier est constitué :

- D'une fiche sanitaire de liaison
- D'une fiche de renseignements.
- D'une attestation CAF donnant le montant de leur quotient familial
- Une attestation de responsabilité civile
- La photocopie des vaccins de l'enfant

Pour les 10-13 ans, les inscriptions se font directement à l'accueil pendant les horaires d'ouvertures ou via le portail famille sur internet.

Pour les 14-17 ans, les jeunes et/ou les familles ont la possibilité de s'inscrire directement auprès de l'animatrice référente ou de passer par l'accueil.

## I) PARTENAIRES

Au niveau départemental :

CAF (financier)  
DDCS (déclaration de l'accueil de loisirs)  
Structures d'animations (projets)  
Ad MJC

Au niveau local :

Mairies  
Intercommunalité  
Collège  
Professionnels de la jeunesse : volonté de développer du lien avec les autres animateurs jeune du territoire proches et plus éloignés (Saint-Jeoire, Theyez, Marnaz, Cluses, Magland, Evian, Douvaine...)  
Associations locales....etc.